

EMBAPE

Éducation aux Médias en Bretagne : Acteurs, Pratiques, Enjeux

Coordinatrice du projet : Barbara Fontar, CREAD, Université Rennes 2

Membres du projet : Christophe Gimbert (ARENES, Université de Rennes), Xavier Milliner (CORLAB), François Sorin (CREAD, Askoria/Cereiso) Olivier Trédan (ARENES, Université de Rennes), Margot Beauchamps (CREAD, Université Rennes 2), Julie Lallouët-Geffroy (La Lucarne)

Résumé du projet déposé

Le projet EMBAPE vise à cartographier le paysage et les dynamiques plurielles de l'éducation aux médias comme champ de pratiques en Bretagne. Avec une complémentarité d'approches issues des sciences de l'éducation et de la formation, des sciences de l'information et de la communication et de la sociologie, le projet se structure en plusieurs axes articulés aux dimensions de la cartographie de l'éducation aux médias en Bretagne : pluralité des dispositifs et sectorisation de l'action publique en matière d'éducation aux médias ; pluralité des acteurs institutionnels et praticien.ne.s ; pluralité des actions et des vœux-faires à l'endroit des publics, notamment enfantins et adolescents.

La cartographie vise ainsi à rendre compte de la pluralité des acceptions et des approches de l'éducation aux médias qui s'explique à la fois par l'inscription institutionnelle et les trajectoires des acteur.ice.s, mais aussi par l'effet structurant des dispositifs produits par les politiques publiques. Nous faisons l'hypothèse que cette distribution fait apparaître des fractures et des tensions autour des identités professionnelles et des professionnalités des praticien.ne.s du fait d'une mise en concurrence des acteur.ice.s dans un contexte de marchandisation de l'éducation aux médias. Une attention particulière sera portée sur l'éducation au numérique et à la place de la médiation numérique et de ses acteur.ice.s dans le champ de l'éducation aux médias.

Le projet EMBAPE vise également à doter la Région, les collectivités locales et les différentes institutions parties prenantes de ressources utiles au développement et à la structuration de l'éducation aux médias en Bretagne, en facilitant les potentialités de coopération. Elle vise également à doter chercheur.se.s, décideur.se.s et praticien.ne.s d'un cadre d'analyse partagé, propice à la constitution d'un programme de recherche collaboratif visant à interroger les éventuels écarts entre les justifications, les réalisations et les nécessités de l'éducation aux médias.

1. Cadre et contexte de la recherche

L'éducation aux médias et à l'information (EMI) est une question socialement vive. Si sa promotion est ancienne, les enjeux qu'elle soulève et les pratiques à l'œuvre sont régulièrement repensés et réactualisés en lien avec les évolutions politiques, sociales et médiatiques. Souvent analysée à partir de la sphère scolaire, voire réduite à celle-ci, elle est pourtant plurielle dans ses espaces d'actualisation : les médias, l'éducation populaire, la famille sont autant d'institutions mettant en œuvre, de manière plus ou moins volontaire et réfléchie, des éducations aux médias (Denouël et Fontar, 2017). C'est aussi une pluralité d'objectifs, parfois contradictoires, dont l'éducation aux médias et ses différentes acceptions¹ (EAM, EMI, EAN, EAI) sont porteuses et une pluralité de domaines et d'objets² qu'elle recouvre (Maîtrise de l'information ou documentaire, sensibilisation à la liberté d'expression et d'information ; éducation numérique, maîtrise de l'informatique, éducation aux jeux-vidéo, au cinéma, à l'image, à la télévision, à la presse, aux réseaux socio-numériques ; compréhension de l'actualité, décodage de la publicité, etc.) Enfin c'est une pluralité d'approches (protectionniste, critique, socio-politique, littéraire, créative) qui fondent ses mises en œuvre ou objectifs. En outre, son institutionnalisation est progressive et les objectifs politiques évolutifs, mouvants,

¹ EAM (éducation aux médias), EMI (éducation aux médias et à l'information, EAN (éducation au numérique), EAI (éducation aux images) par exemple

corrélativement à la fois aux gouvernements en place, aux évolutions socio-médiatiques et aux événements socio-politiques du pays. On constate sa remontée à l'agenda politique en 2015 au lendemain des attentats de Charlie Hebdo, puis à la suite de l'assassinat de Samuel Paty, qui a conduit l'État à déployer différents instruments et dispositifs de politique publique autour de "nouvelles" paniques morales (lutte contre "les fake-news", la désinformation ou "théories du complot" notamment), renouvelant ainsi l'approche protectionniste et citoyenne de l'EMI (Corroy, Froissart, 2018 ; Hubé, Kervella, 2025). Comme le souligne l'appel à communication du colloque international "l'EMI en pratique(s)" (2022), « cette manière spécifique d'envisager l'EMI se retrouve dans des dispositifs de formation, de financement, des textes prescriptifs, des politiques d'équipement portés par le Ministère de l'éducation nationale mais également par d'autres acteurs institutionnels publics (Ministère de la culture et de la communication, collectivités territoriales, etc.) et privés (fondations, GAFAM, etc.). De fait, l'élargissement des acteurs.trices de l'EMI observable à partir de 2015 se joue également du côté de ses financeurs, des institutions définissant ses contours et encadrant son déploiement. »

2. Objectifs et problématique de recherche

Le projet EMBAPE envisage l'éducation aux médias (EM) comme un champ de pratiques non stabilisé, ni uniforme, ni scolaro-centré, mais particulièrement pluriel, en reconfiguration, et traversé par des enjeux symboliques, des tensions et des controverses du côté de ses acteur.ice.s-praticien.nes, que ce soit en termes de professionnalisation et de professionnalité, de territoire et de place voire de concurrence, de reconnaissance et de légitimité. Nous avons cherché à contribuer à la connaissance des mondes de l'EM et à ses dynamiques en prenant pour terrain d'enquête le territoire breton. Selon une perspective interactionniste, notre démarche s'inscrit notamment dans une sociologie de l'action publique. Comment les dispositifs de financements et de prescription modélisent et déterminent des formes d'EM en Bretagne ? Existe-t-il une concurrence ou une complémentarité entre les différent.e.s acteur.ices de l'EM en Bretagne ? En quoi les approches de l'EM en Bretagne sont-elles différentes, divergentes, voire concurrentes ?

Le projet EMBAPE vise à cartographier le paysage et les dynamiques plurielles de l'EM comme champ de pratiques en Bretagne et se structure en plusieurs axes articulés aux dimensions de la cartographie : pluralité des dispositifs et sectorisation de l'action publique en matière d'éducation aux médias ; pluralité des acteurs institutionnels et praticiens ; pluralité des actions et des vouloir-faire. L'objectif est aussi de rendre compte de la pluralité des acceptions et des approches de l'EM qui s'explique à la fois par l'inscription institutionnelle et les trajectoires des acteurs, mais aussi par l'effet structurant des dispositifs produits par les politiques publiques. Nous faisons l'hypothèse que cette distribution fait apparaître des fractures et des tensions autour : des identités professionnelles et des professionnalités des praticien.ne.s du fait d'une mise en concurrence des acteur.ice.s sur le marché local de l'EMI et de sa marchandisation ; des vouloir-faire en la matière et des formes que prennent l'EM en pratiques ; des représentations des publics visés par les dispositifs.

Le projet EMBAPE vise ainsi à doter la Région, les collectivités locales et les différentes institutions parties prenantes de ressources utiles au développement de la coopération autour de l'EMI. Elle vise également à doter chercheur.es, décideurs et praticiens d'un cadre d'analyse partagé, propice à la constitution d'un programme de recherche collaboratif visant à interroger les éventuels écarts entre les justifications, les réalisations et les nécessités de l'EMI.

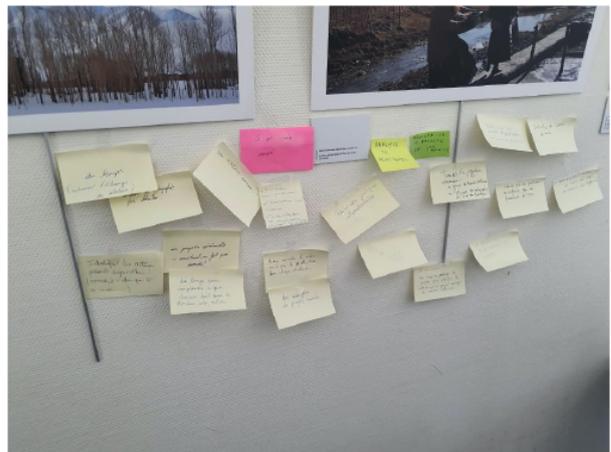
3. Méthodologie

EMBAPE est un projet de recherche participative qui prend appui sur le Groupe de Travail Interdisciplinaire EMBAPE qui a réuni différents types d'acteur.ice.s travaillant sur ou dans l'éducation aux médias sur le territoire breton³. Le cadre de la recherche a été construit à partir de la multiplicité des parties prenantes (chercheur.se.s / institutions / praticien.ne.s), sans chercher à dissoudre les identités dans le partenariat mais les enrichir, dans le dialogue, lequel peut donner lieu à controverse. Il s'est donc agi de reconnaître les identités professionnelles et les savoirs expérimentiels pluriels. Portant, outre des objectifs de connaissances pour les chercheur.se.s, des objectifs praxéologiques pour les acteur.ice.s, la recherche a été conçue à partir de ce milieu, dans une perspective cognitive et réflexive, mais également en vue de ce milieu, dans une visée d'appropriation et de traduction des connaissances produites en perspective d'actions. La présentation régulière des avancées et résultats de recherche a constitué autant d'occasion d'éprouver la

³ Des chercheur.se.s, des institutions nationales et territoriales (CLEMI, DRAC Bretagne, ARCOM, Conseil Régional), des structures et fédérations (CORLAB, Longueur d'Ondes, Club de la Presse, APDEN, Les Petits Débrouillards, Skol radio, le réseau des MJC et des centres sociaux) ainsi que des praticien.ne.s de l'éducation aux médias : professeur.e.s documentalistes, professionnel.le.s des médias, médiateur.ice.s numériques, éducateur.ice.s, animateur.ice.s, médiathécaire, etc.

vraisemblance (Dubet, 1994) des interprétations et analyses produites par les chercheur.se.s à l'aune des réactions et des retours des professionnel.le.s concerné.e.s

Quatre journées complètes de rencontre ont été organisées entre juin 2023 et octobre 2024, réunissant entre 30 et 50 professionnel.le.s par journée. Ce groupe et les échanges qui s'y tiennent ont constitué le matériau empirique de la recherche. Ils sont en effet le point de départ de l'effort de cartographie du paysage et des dynamiques plurielles de l'éducation aux médias en Bretagne. Au-delà de l'identité de ces acteur.ice.s, la cartographie permet de décrire les parties prenantes (financeurs, décideurs, acteurs, publics), le rôle de chacune d'entre elles, et les relations qu'elles entretiennent entre elles. Cherchant également à identifier ce qui, dans le contexte actuel de la remontée à l'agenda politique de l'éducation aux médias, constitue un enjeu et/ou un problème pour chacune d'entre elles, la cartographie implique alors d'analyser la production discursive collectée de manière systématique. Les comptes rendus des séances et les modalités de travail participatif proposés dans le cadre du GTI composent ainsi un premier niveau de matériel, qui a été complété par 25 entretiens semi-directifs menés auprès de différents types d'acteur.ice.s (financeurs, décideurs et praticiens de l'EMI) représentant les différents mondes professionnels de l'éducation aux médias, interrogés sur leurs trajectoires professionnelles, la place de l'EM dans leur activité, leurs pratiques d'EM (actions, sens, enjeux), les épreuves de professionnalités qu'ils traversent et leur intérêt à participer au GTI EMBAPE.



4. Principaux résultats

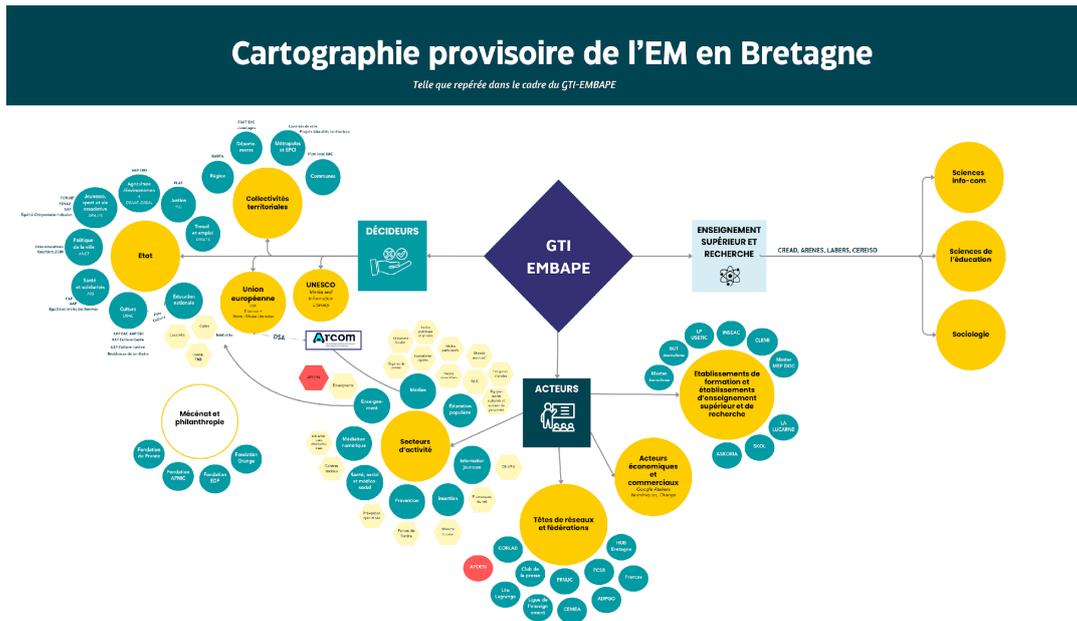
Nous proposons de retenir cinq principaux résultats, qui sont de nature différente. Les quatre premiers relèvent des intérêts de connaissance poursuivis par la recherche EMBAPE, quand le dernier est d'ordre praxéologique. (1) Nous proposons une définition de l'éducation aux médias. (2) Nous présentons brièvement la cartographie provisoire du monde de l'EM. (3) Nous présentons les registres de justification du vouloir-agir en EM des acteur.ice.s et (4) leurs motifs d'engagement en EM. (5) Enfin nous aborderons la constitution d'un réseau des acteur.ices bretons de l'éducation aux médias.

Une définition partagée de l'éducation aux médias.

Un premier résultat consiste à poser une définition de l'éducation aux médias qui reconnaisse la pluralité des mondes dans lesquels elle opère. Nous définissons ainsi l'éducation aux médias comme un vouloir-agir sur les représentations, les pratiques, les connaissances, les compétences et les expériences que les publics ont des médias. Nous entendons par médias les *médiums* traditionnels (presse, radio, télévision) et numériques (médias sociaux et réseaux sociaux numériques) diffusant des contenus informationnels et communicationnels. Les publics sont entendus comme les individus et/ou groupes visés par un dispositifs et/ou engagés dans une situation d'éducation aux médias. Enfin, l'éducation aux médias implique un travail avec/pour/sur autrui, lequel se tient dans les tensions de la responsabilité éthique (savoir, vouloir, pouvoir agir)

Une cartographie provisoire de l'éducation aux médias en Bretagne.

Un deuxième résultat est la production d'une cartographie (toujours provisoire) de l'éducation aux médias en Bretagne.



Elle décrit en trois grands pôles et de manière provisoire, le monde de l'éducation aux médias en Bretagne au niveau macro, méso et micro.

Les décideurs : l'Unesco, l'Union Européenne, l'État (à travers plusieurs ministères) et les collectivités territoriales (à travers la Région, les Départements, les Métropoles et EPCI, les communes) qui portent et déploient les politiques publiques en matière d'EMI à travers une pluralité de dispositifs. Pour exemples :

- Le ministère de la Culture : AAP EAC, AAP EMI, résidence de territoire, AAP culture-justice, Pass culture (mobilisé par l'Éducation nationale notamment)
- le ministère de l'Éducation nationale, qui, à travers le CLEMI, porte par exemple les dispositifs Médiatiks ou la semaine de la presse et des médias à l'école

Les acteur.ice.s sont décrits en quatre grandes sous-catégories : secteurs d'activité ; têtes de réseaux et fédération ; acteurs économiques et commerciaux (type google ateliers numérique) ; structures de formations (La Lucarne, Skol radio par exemple) et formations d'établissements de l'enseignement supérieur (Master journalisme/IEP de Rennes ; LP USETIC/Rennes 2, Master MEEF doc/INSPE-Rennes 2, etc.). En Bretagne, on repère huit secteurs d'activité concernés par les actions en matière d'EMI : l'éducation populaire (les MJC, les équipements culturels et sociaux de proximités, le monde associatif, etc.), l'information jeunesse (CRIJ), l'insertion (les missions locales), la prévention (les forces de l'ordre, la prévention spécialisée), la santé/social/médico-social (les centres sociaux), la médiation numérique (EPN, médiathèques, etc.), l'enseignement (en particulier les professeurs documentalistes mais aussi toutes disciplines) et les médias (organes de presse, les journalistes pigistes, les médias participatifs, les radios associatives locales, etc.). Il existe différentes têtes de réseaux et fédérations, relevant des secteurs cités, engagés dans l'éducation aux médias en Bretagne : la CORLAB, l'APDEN, le Club de la presse, Le Hub Bretagne, la ligue de l'enseignement, etc.

La recherche : à travers les travaux de recherche conduit par certain.e.s chercheur.se.s et laboratoires bretons en SHS : CREAD, ARENES, LABERS, DICEN, CEREISO.

La cartographie permet de donner à voir la manière dont l'action publique en matière d'EMI s'incarne dans une multiplication de dispositifs, portés par plusieurs ministères à l'échelle nationale et sans coordination, déclinés à l'échelon régional et local via une pluralité de dispositifs et opérationnalisés dans une pluralité de mondes professionnels : l'éducation nationale, le journalisme, l'éducation populaire, l'intervention sociale, etc. Se déployant dans une diversité de contextes allant de l'éducation nationale à l'éducation populaire, en passant par les médias, l'éducation aux médias est ainsi prise en charge par une diversité de praticien.ne.s aux trajectoires socioprofessionnelles hétérogènes (journalistes, éducateur.ice.s, enseignant.e.s, animateur.ice.s) et relève d'approches, de cultures (Infodocumentaire/informatique/médiatique) et d'acceptations plurielles (EMI, EAM, EAI, EAN).

Quatre registres de justification.

Les échanges dans le cadre des rencontres ont permis de collecter des discours sur le positionnement des acteur.ices et la justification de leur vouloir agir en éducation aux médias. Nous repérons quatre registres de justification communs aux différent.e.s professionnel.le.s de l'éducation aux médias en Bretagne :

- Le registre de la citoyenneté, selon lequel l'EM se justifie par la nécessité de défendre les valeurs de la démocratie et d'armer les citoyen.ne.s, de développer des usages responsables et de sensibiliser à la liberté d'expression, mais aussi de s'appropriier l'espace (public) médiatique.
- Le registre de la critique, selon lequel l'EM se justifie par la nécessité de connaître et d'analyser des médias, leurs discours et les conditions de productions médiatiques dans l'objectif de développer une posture critique à leur égard.
- Le registre de l'expérience, selon lequel l'EM se justifie par la nécessité d'expérimenter les médias dans le cadre d'ateliers pratiques : pratiques, créer, produire des médias.
- Le registre de l'expression, selon lequel l'EM se justifie par la nécessité de prendre la parole et de porter sa voix, en produisant des contenus dans une visée expressiviste.

Ces différents registres sont traversés par une tension entre une visée protectionniste (protéger les publics, en particulier les jeunes, cibles principales des politiques publiques en matière d'éducation aux médias) et une visée d'appropriation où les actions d'EM se justifient par le fait de permettre aux individus de s'approprier les médias et leur permettre de produire du contenu et le mettre en circulation dans l'espace public.

Ces registres de justification sont à mettre en lien avec la position occupée par les acteurs dans le paysage de l'éducation aux médias : l'approche protectionniste est davantage portée par des acteurs institutionnels en lien avec les objectifs affichés par les politiques publiques. La trajectoire des acteurs joue également. En effet, l'appartenance à un territoire professionnel, et par conséquent l'identité professionnelle, peut conduire à revendiquer ou à valoriser un registre de justification. Nous constatons également le rôle joué par l'accumulation des ressources techniques dans le monde des médias entre les différentes identités professionnelles (professeur.e.s documentalistes, chargé.e.s d'atelier radio, journalistes, médiateur.ices numériques, etc.). Par exemple, être journaliste TV ou radio conduit à une approche de l'éducation aux médias plus expressiviste, du fait de la capacité à mobiliser les supports de médias dans le cadre d'actions. Enfin, le type de dispositifs de financement des actions oriente les modalités d'intervention autour d'une dichotomie entre interventions courtes et ponctuelles versus projets au long cours avec objectif de diffusion.

Motifs d'engagement des acteur.ice.s en éducation aux médias

Une analyse plus fine des carrières des acteur.ice.s au sein des territoires professionnels évoqués permet de cerner les motifs d'engagement des acteur.ice.s. Du côté des journalistes, il apparaît que la précarité et la nécessité économique est une donnée très partiellement explicative. Par contre, l'aspect collectif et partenarial de l'EM (le montage de projets et la confrontation à d'autres professionnel.le.s) et la création de liens sont des moteurs importants : autrement dit remettre du collectif dans les activités professionnelles constitue une piste explicative non négligeable des motifs d'engagement dans cette activité. Par ailleurs, et en particulier s'agissant des journalistes, se confronter et confronter sa pratique journalistique à d'autres publics constitue un motif important : l'EM est une manière de se confronter aux publics, de comprendre les pratiques d'information, leurs évolutions, de voir ce que les publics connaissent et attendent des médias, de leur donner du goût pour l'information, voire de revaloriser leur métier auprès des publics, mais aussi de s'interroger sur leurs propres pratiques journalistiques.

Constitution d'un réseau des acteur.ice.s de l'éducation aux médias en Bretagne

Un résultat majeur de la recherche est celui d'avoir permis la rencontre et l'échange entre des acteur.ices du monde pluriel de l'EM qui ne se connaissent pas. Les échanges ont favorisé une interconnaissance et institué des espaces de délibérations et de réflexivité qui ont fonctionné comme des ressources pour l'activité des un.e.s et des autres. La démarche a constitué également la préfiguration d'un réseau des acteur.ice.s de l'éducation aux médias en Bretagne, soutenu par la DRAC et coordonné par la CORLAB. Ce réseau, qui fédère à ce jour environ 80 professionnel.le.s de l'éducation aux médias en Bretagne, vise à installer durablement un espace de coopération entre praticien.ne.s, financeurs et chercheur.se.s et à contribuer à la fabrique des politiques publiques de l'EM en valorisant les savoirs issus de l'expérience et issus de la recherche. La reconnaissance de ce réseau par la DRAC et le rectorat se matérialise dans l'organisation du forum régional « *Éducation aux Médias et Éducation Artistique et Culturelle* », avec la DRAC Bretagne, en partenariat avec la DRAEAC et la DRAJES, le 18 décembre 2025 à Rennes.

Cette recherche a fait l'objet d'une première communication au séminaire Marsouin des 22 et 23 mai 2025, intitulée « Cartographier l'éducation aux médias (EM) en Bretagne : une recherche participative pour explorer la structuration des mondes de l'EM ».